



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**EUROPE2022.FR**



# **PESTE PORCINE AFRICAINE PLAN D ACTIONS**

## **CROPSAV AURA 16/03/2022**

G GERBIER, Personne ressource nationale PPA



# Plan national d'action

Initié en mars 2018

Révisé en janvier 2022

Plan d'action

**PRÉVENTION  
DE LA PESTE  
PORCINE AFRICAINE**



## Niveaux et organisation

- National
  - COPIL porcin rattaché au CNOPSAV
  - Réunion hebdomadaire des pilotes
- Régional : PACA
  - COPIL régional, 1 GT élevage et 1 GT faune sauvage
  - 3 volets
    - Prévention
    - Surveillance
    - Préparation
- Transfrontalier

# Prévention

- Communication
  - Différentes cibles
  
- Audits biosécurité en élevage
  - Départements 04, 05, 06, 83
  - 3 catégories
    - Professionnel (hors sol et plein air)
    - Eleveur non professionnel plein air
    - Porc d'agrément/exposition



# Audits en PACA

- Répartition OP, VS, DDecPP
- Documentation commune
  - Fiche éleveur
  - Fiche évaluateur
- Politique de suites
  - Approche pédagogique
  - Application AM biosécurité si non conforme

Situation au 01/02/22 - 398 détenteurs porcins enregistrés dans BD PORC (départements 04, 05, 06 et 83)		Type d'intervention	04	05	06	83	Total par catégorie d'intervention	Au 11/03/22
Base BD PORC à préciser	Établissements insuffisamment caractérisés dans base BD PORC	MISE-CRA + TRIGDS/PACA	42	27	20	27	116	14/116
Évaluation biosécurité 1ère vague	Élevages naisseurs (N/NE/NPS) (hors sol ou plein air)	Audit pro	23	27	12	11	73	30/119
	Élevages engraisseurs (E/PS) "professionnels" plein air	Audit pro	13	22	8	3	46	
	Élevages engraisseurs (E/PS) "non professionnels" plein air	VSP	21	19	9	5	54	
	Établissements détenant des porcs d'agrément/d'exposition ou des sangliers d'élevage	Inspection DDecPP	9	9	11	22	51	0/54
Évaluation biosécurité 2ème vague	Élevages engraisseurs (E/PS) "professionnels" hors sol	A déterminer	7	19	1	2	29	48/51
							29	
							398	78/398

Date de réalisation	Risque de contamination par intrusion ou contact de porcs avec un sanglier sauvage	Risque de contamination par d'autres animaux domestiques	Risque de contamination par un sanglier sauvage	Risque de contamination de la litière par un sanglier sauvage	Risque de contamination par les intervenants (éleveur et autres)	Risque de contamination par les déchets de cuisine et de table	Connaissance des bonnes pratiques par l'éleveur	Évaluation Globale
	ITEM G03	ITEM G02	ITEM C02	ITEM C03	ITEM B03	ITEMC01	ITEM A02	Évaluation Globale
21/02/2022 B	B	A	B	C	A	B	B	B
24/02/2022 B	A	A	A	A	A	D	B	C
24/02/2022 A	A	A	A	A	A	A	B	A
24/02/2022 A	A	A	A	A	A	A	B	A
24/02/2022 A	A	A	A	A	A	A	A	A
22/02/2022 C	A	A	A	A	A	D	D	B
22/02/2022 C	C	C	C	B	C	D	D	C
22/02/2022 C	A	A	A	A	C	C	B	B
24/02/2022 C	A	B	A	A	A	A	B	C
27/01/2022 D	B	A	A	C	A	A	B	C
29/02/2022 B	B	A	B	B	A	A	B	B
23/02/2022 C	A	A	C	C	A	A	B	B
24/02/2022 B	A	A	A	C	B	A	A	B
23/02/2022 B	A	A	A	A	C	A	A	B
23/02/2022 A	A	A	B	B	A	A	A	A
23/02/2022 A	A	A	C	C	A	A	A	C
34/02/2022 C	A	A	C	C	A	A	B	C
24/02/2022 D	C	C	C	C	A	A	C	C
24/02/2022 D	B	A	A	B	A	A	A	C
25/02/2022 D	D	A	A	C	A	A	C	C
25/02/2022 A	A	B	A	C	A	A	B	B
25/02/2022 D	C	A	C	C	A	A	A	C
16/02/2022 A	A	A	B	A	A	A	A	A
01/03/2022 A	A	B	A	B	A	A	B	B
01/03/2022 B	A	B	A	B	A	B	B	B
23/02/2022								plus d'animaux plus d'animaux
23/02/2022								
01/03/2022 C	A	B	C	B	A	A	B	B
03/03/2022 C	A	C	A	B	B	B	B	B
03/03/2022	C	A	A	A	A	A	A	B
03/03/2022 A	A	A	A	C	C	A	A	C
03/03/2022 B	A	A	A	B	A	C	A	B
01/03/2022 D	B	A	D	C	A	C	C	C
01/03/2022 B								A
02/03/2022 D	A	C	C	D	A	B	A	C
02/03/2022 D	D	C	D	D	A	A	A	C
02/03/2022 D	D	A	D	D	D	D	D	C
02/03/2022 D	A	C	C	D	D	D	C	C
02/03/2022 A	A	C	C	C	A	C	C	C
02/03/2022 A								A
23/02/2022								plus d'animaux plus d'animaux
02/03/2022								
04/03/2022 A	A	A	A	A	A	A	A	A
04/03/2022 B	A	A	A	A	A	A	A	B
08/03/2022 C	A	A	A	B	A	C	C	C
08/03/2022 A	A	A	A	A	A	A	A	A
02/03/2022 C	D	A	C	D	A	C	C	C

# Supports en cours de validation

## Le rôle de l'auditeur auprès de l'éleveur est de (dans le cadre de la visite biosécurité) :

- Évaluer les mesures de protection de l'élevage
- Conseiller/accompagner les éleveurs (ou détenteurs) pour améliorer la **protection (biosécurité)** des élevages vis-à-vis du risque PPA
- Orienter l'éleveur vers les acteurs qui vont pouvoir accompagner l'éleveur dans cette démarche.

Au vu du risque lié à l'Italie, une démarche d'accompagnement des éleveurs/détenteurs est mise en place collectivement (partagé par l'ensemble des acteurs privés et publics (administration, OPN, OPA) pour les accompagner vis-à-vis des mesures de biosécurité en élevage. Cette démarche vise à les aider pour qu'ils protègent leurs élevages (et indirectement ceux des autres). Elle est déployée auprès de l'ensemble des détenteurs de porcsins des départements 04, 05, 06 et 07, les plus proches des territoires infectés en Italie.

### Point d'attention :

- Le bilan des évaluations est partagé avec l'administration.
- Un accompagnement des éleveurs est prévu pour permettre aux éleveurs d'aboutir à une bonne protection de leurs élevages, conforme à la réglementation.
- La DDCPP pourra intervenir si défaut de volonté de l'éleveur/détenteur de protéger son élevage.

### Rappel du cadrage de l'évaluation

L'évaluation est basée principalement sur les facteurs de risques liés à des contacts directs ou indirects des porcs hébergés avec des sangliers sauvages ou leur environnement. Seront donc évalués :

- Le risque de contamination par intrusion ou contact de porcsins avec un sanglier sauvage
- Le risque de contamination par d'autres animaux domestiques
- Le risque de contamination de l'élevage par un sanglier sauvage
- Le risque de contamination de la débâche par un sanglier sauvage
- Le risque de contamination par les intervenants (éleveur et autres)



En outre, une attention particulière est portée sur :

- Le respect de l'interdiction de nourriture à partir de déchets de cuisine et de table
- La connaissance des bonnes pratiques par l'éleveur (formation obligatoire à la biosécurité pour les éleveurs commerciaux)

Dans le cas d'audit PIG Connect ou d'inspections officielles, si l'évaluation portée sur ces points prioritaires se révèle favorable, l'évaluateur peut poursuivre l'évaluation des autres points d'audit ou de contrôle.

## Contenu du « kit auditeur »

- Fiche « Évaluateurs
- Fiche « Capitaliser Contacts, notamment pour l'accompagnement » → à établir niveau local (M<sup>2</sup> + acteurs locaux)
- Fiche « Procédure » d'évaluation/l'accompagnement récapitulant l'ensemble des actions à mener lors de la visite : rappel du contexte PPA et de la démarche de l'accompagnement mise en place, documents à donner → à établir au niveau régional par chaque pilote (Fiche OPA, Fiche vétérinaire, Fiche DDCPP ; le terme de départ pourrait être identique).
- Fiche rappel Biosécurité adaptée au contexte de l'exploitation : commercial ou non commercial → Disponible : <https://www.drdm.ansp.fr/bios-secu/04-07-italie>
- Fiche Vigilance → Disponible : <https://www.drdm.ansp.fr/bios-secu/04-07-italie>
- Fiche Transports → Disponible : <https://www.drdm.ansp.fr/bios-secu/04-07-italie>
- Fiche esthétique Débâche plein-air (en cours de construction → pilote GDS)
- Fiche Mesures de biosécurité pour les détenteurs particuliers (en cours de finalisation → pilote GDS)
- Lien vers les fiches pratiques de biosécurité de l'Ifip : <http://www.bios-secu.fr/04-07-italie>



10/01/2022

## Fiche éleveur Biosécurité : pourquoi protéger mon élevage ?

Version : mars 2022

### La peste porcine africaine

Peut-on éviter la PPA ?

**OUI ! Seules mesures de protection : biosécurité en élevage et dans les transports.**



- Virus très résistant : plusieurs mois dans l'environnement

- Maladie animale qui touche exclusivement les porcs domestiques et les sangliers



- Maladie non transmissible à l'homme. Aucun danger pour l'homme, ni par contact, ni par consommation de viande.

• Des conséquences très graves :

- Pour l'éleveur touché par la PPA :**
  - Très fortes mortalités des suidés (95% jusqu'à 100%)
  - Dépeuplement de l'élevage et arrêt durable de l'activité
  - Conséquences psychologiques
  - Pertes économiques

**Pour les éleveurs voisins**

- Blocage des mouvements de porcsins : difficultés de conduite d'élevage et perte de débouchés
- Pertes économiques
- Dépeuplement préventif dans les élevages avec un faible niveau de biosécurité

**Dans l'ensemble de la zone infectée :** restriction d'accès et d'activités dans certaines zones (exploitation forestière, randonnée, chasse et dépopulation de sangliers...)

**Au niveau national**

- Marchés internes saturés, chutes durables des cours (-15% au moins)
- Perte du statut indemne de la France : fermeture de marchés à l'étranger sur le long terme (estimés à 364 millions par an pour la France).



6

## Stations de nettoyage/désinfection en abattoirs

- ❖ Recensement
- ❖ Instruction technique relative aux stations nettoyage/désinfection en abattoirs en cours de validation

Département	abattoir	caractéristiques
04	Digne	aire de lavage présente et utilisable à la demande
04	Sisteron	aire de lavage (libre service) avec un système de jetons disponibles (payants) à l'abattoir
04	Seyne les Alpes	aire de lavage à l'extérieur de l'abattoir, mais non utilisable en période de grand froid
05	Gap	aire de lavage installée sur le terrain de la coopérative voisine, est équipé d'un karcher mais pas de détergent/désinfectant disponible (à prévoir par les utilisateurs) très régulièrement utilisée, horaires de 8-12h et 14-17h fonctionne en période de gel aire de récupération équipée d'une grosse benne et vidée régulièrement, l'eau est évacuée vers la station d'épuration. accessible aux camions extérieurs à l'abattoir moyennant une participation financière
05	Guillestre	emplacement dédié avec accès à l'eau à l'arrière du bâtiment, mais non utilisable en période de grand froid, assez utilisé en période estivale par les bétailières privées
05	St Bonnet en Champsaur	emplacement dédié avec accès à l'eau à l'arrière du bâtiment avec grille de récupération des eaux, enlèvement manuel des excès de fumier, eau évacuée vers la station de pré-traitement de l'abattoir puis à la step de la ville. assez peu d'utilisateurs
06	Abattoir du Mercantour	aire de lavage pour les bétailières
84	Saint Saturnin les Apt	aire de nettoyage pour les bétailières

# Surveillance

- En élevage
  - Surveillance évènementielle
- Dans la faune sauvage
  - Elévation du niveau de surveillance (niveau 2B)
    - Elargissement du nombre d'observateurs

## Vigilance peste porcine africaine Quand la suspecter?

### LA PESTE PORCINE AFRICAINNE

La peste porcine africaine (PPA), est une maladie virale contagieuse des porcs et des sangliers, sans danger pour l'Homme mais avec de graves conséquences pour la santé des animaux et l'économie de la filière porcine. Elle se transmet par les animaux infectés, les matériels, les véhicules et les personnes ayant été en contact avec des animaux infectés et aussi par les viandes et charcuteries issues d'animaux infectés. La vigilance de tous est requise pour détecter très rapidement tout foyer qui pourrait survenir sur le territoire.

#### Si vous constatez sur vos porcs l'un ou plusieurs de ces signes :

- appétit diminué
- augmentation de la consommation d'eau
- abattement
- fièvre (> 40°C)
- regroupements inhabituels d'animaux
- +/- rougeurs sur la peau (oreilles, abdomen...)
- +/- avortements et mortalité sous la mère

#### Ou si vous constatez une augmentation forte de la mortalité :

- doublement de la mortalité habituelle sur 15 jours dans une bande ou une salle

#### CONTACTEZ VOTRE VÉTÉRINAIRE SANS DÉLAI

Mieux vaut signaler un cas suspect qui s'avérerait négatif plutôt que de ne pas détecter la maladie

[agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine](http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine)  
[plateforme-esa.fr](http://plateforme-esa.fr)



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Niveaux de surveillance des pestes porcines dans la faune sauvage

	Modalité de surveillance	Niveau 1	Niveau 2A	Niveau 2B	Niveau 3
SAGIR « normal »	<b>Fonctionnement habituel du réseau SAGIR</b> : collecte uniquement des mortalités jugées anormales et analyse seulement des cadavres répondant aux critères de suspicion	X			
SAGIR « renforcé »	<b>Renforcement analyses</b> : analyses PP sur l'ensemble des cadavres de sangliers collectés dans le cadre du réseau SAGIR		X	X	X
	Renforcement de l'observation terrain en augmentant le réseau d'acteurs			X	X
	Renforcement -de la collecte animée par les ITD SAGIR et possibilité de prélèvements terrain (pour augmenter les analyses et/ou pour éviter tout transport de cadavre)			X	X
	<b>Prélèvements terrain</b> sur tous les cadavres de sangliers (y compris bord de route) *				X
	<b>Recherche active de cadavres</b> de sangliers par des agents OFB / chasseurs spécifiquement formés*				X
EXAMEN DE CARCASSES	<b>Sensibilisation des chasseurs pour la surveillance des carcasses</b> dans le cadre de la pratique habituelle de la chasse			X	X

# Plan d'action surveillance FS



## Sensibilisation du réseau SAGIR

**Augmenter le nombre d'observateurs** → *mobilisation à organiser entre les différents acteurs*

- *Parcs nationaux (Mercantour, Ecrins) Régionaux (Queyras) Départementaux (06)*
- *Chasseurs*
- *Forestiers*
- *Pêcheurs*
- *Mairie*
- *SDIS*
- *Service des routes*
- *Associations pastorales (...)*

## Faciliter la collecte/les prélèvements de cadavres

- *Formations*
- *Recruter de nouveaux collecteurs: chasseurs, louvetiers, agents des parcs*
- *Lever les contraintes logistiques: points de collecte, fiches réflexe...*

# Volet Faune sauvage

## Surveillance

- ✓ Formation biosécurité et prélèvements réalisées par l'OFB/FNC du 28 février au 4 mars 2022
- ✓ Montée en puissance des actions de surveillance et de sensibilisation des acteurs
- ✓ Organisation du numéro vert toujours en cours
- ✓ Nombre d'animaux collectés sur le terrain : information transmise au DD par le SD-OFB

## Saisine OFB :

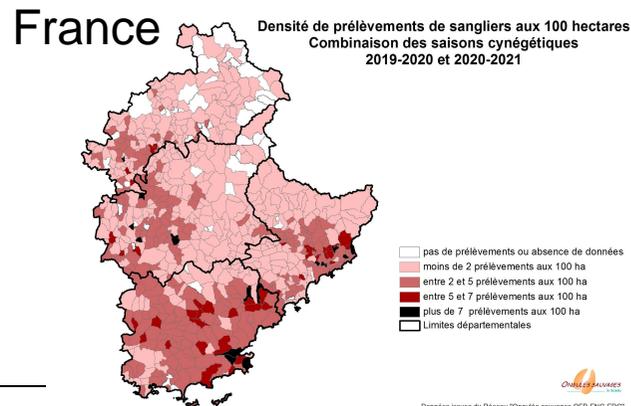
- ✓ L'état des lieux des acteurs, les actions et la stratégie de lutte à mettre en œuvre en fonction de la progression de l'infection vers la frontière française.
- ✓ Des réunions sont programmées avec les chasseurs, les DDT et les responsables des parcs pour consolider la stratégie et les modalités de sa mise en œuvre.
- ✓ Les informations concernant les continuités écologiques sont toujours en cours d'expertise

## Saisine MTE :

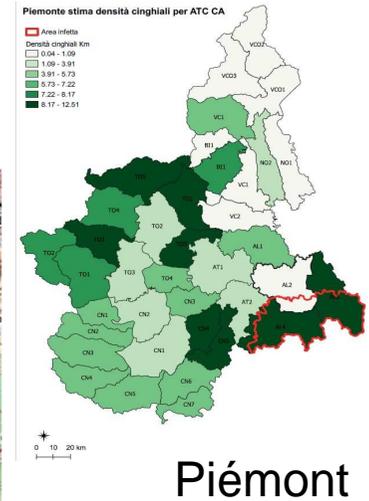
- ✓ Visioconférence entre la DGAL, OFB et MTE

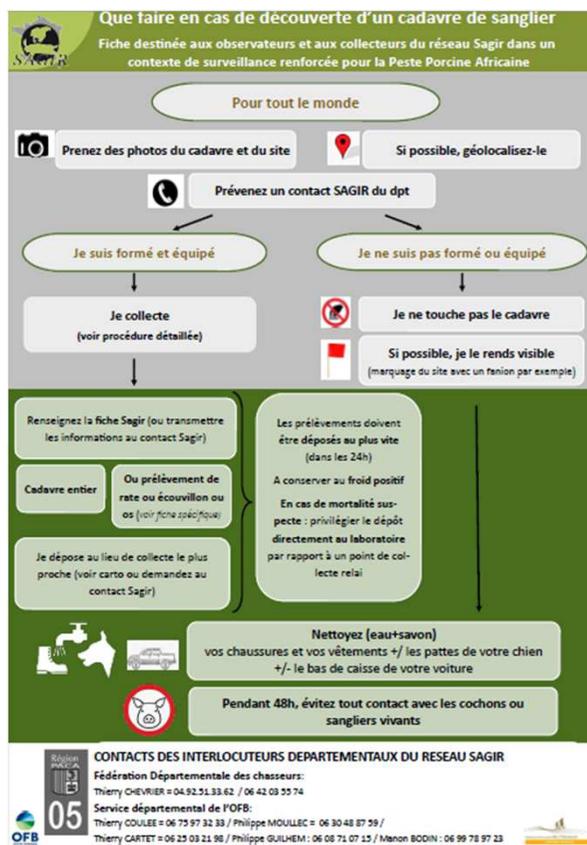
# Continuité écologique

- Travail par anticipation
- Expertise locale puis modélisation
- Saisine OFB



  
 Données issues du Réseau "Onglès sauvages OFB-FNC-FDC"





**05** **Que faire en cas de découverte d'un cadavre de sanglier?**

-  Ne touchez pas le cadavre
-  Repérez l'endroit - Prenez une photo du site et du cadavre
-  Nettoyez vos chaussures et vos vêtements  
Lavez votre chien
-  Évitez tout contact pendant 48 h avec des porcs ou des sangliers vivants

**Contactez le réseau SAGIR de votre département**  
Office Français de la Biodiversité: [sd05@ofb.gouv.fr](mailto:sd05@ofb.gouv.fr)  
06.75.97.32.33 / 06.30.48.87.59 / 06.25.03.21.98 / 06.08.71.07.15 / 06.99.78.97.23  
Fédération départementale des chasseurs: [accueil@fdc05.com](mailto:accueil@fdc05.com)  
Standard: 04.92.51.33.62 (heures de bureau)

OFB  
OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ  
Ministère de l'Écologie, du Climat et de la Transition  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation

## Transfrontalier

- Bilan de situation mensuel présenté en CPVADAAA (réunion des chefs des services vétérinaires [CVO] européens)
- Niveau national : Réunion bilatérale entre CVO + commissaire exceptionnel
- Niveau régional : Echanges entre DRAAF PACA et Piémont
- Echanges techniques/scientifiques
  - Surveillance
  - Méthodes de lutte
- + appui experts européens

Merci pour votre attention

